

RCS : GRASSE  
Code greffe : 0603

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de GRASSE atteste l'exactitude des informations  
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 00088

Numéro SIREN : 809 412 307

Nom ou dénomination : "i-swat" (Invictus-Smart Workflow and Tracking)

Ce dépôt a été enregistré le 09/05/2019 sous le numéro de dépôt B2019/001244

**DONNEES D'IDENTIFICATION****(A) IDENTIFICATION DU DECLARANT :**

Désignation du déclarant :	
I-SWAT	
3164 avenue Marcel Pagnol	
06610 LA GAUDE	
Tél :	0663849846

Numéro SIREN/SIRET :	80941230700013
Référence d'obligation fiscale :	
Code activité NAF :	5829C

**(B) REGIME FISCAL :**

Catégorie fiscale :

BIC-IS Société

Régime fiscal :

Régime réel normal

Code IS/IR BIC (si catégorie fiscale = BIC/IS) :

Cession/cessation d'activité  
ou Décès de l'exploitant :

Dépôt provisoire ou pas de déclaration :

**(C) PERIODES :**

Date de début de l'exercice ou période N :

01/01/2018

Date de clôture de l'exercice ou période N :

31/12/2018

Durée de l'exercice ou période N :

12

Date d'arrêté provisoire des comptes :

31/12/2018

Date de clôture de l'exercice ou période N-1 :  
(si catégorie fiscale = BIC/IS ou BA)

31/12/2017

Durée de l'exercice ou période N-1 :  
(si catégorie fiscale = BIC/IS ou BA)

12

**(D) MONNAIE :**

Code monnaie :

EUR

Désignation de l'entreprise :	I-SWAT		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois			12
Adresse de l'entreprise	3164 avenue Marcel Pagnol 06610 LA GAUDE			Durée de l'exercice précédent		
Numéro SIRET	809 412 307 00013		Code APE	5829C	Arrêté des calculs 31/12/2018	
Déclaration souscrite en Francs <input checked="" type="checkbox"/> A7      Euros <input checked="" type="checkbox"/> A8 X cocher obligatoirement une case	Exercice N, clos le : 31/12/2018		N-1	31/12/2017		
Capital souscrit non appelé (0)	Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net N 3	Net N-1 4		
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>						
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>						
Frais d'établissement	AB	AC				
Frais de développement	CX	CQ				
Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG				161
Fonds commercial (1)	AH	AI				
Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				
Avances et acomptes s/ immobilisa. incorporelles	AL	AM				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>						
Terrains	AN	AO				
Constructions	AP	AQ				
Instal. techniques, matériel et outil. industriels	AR	AS				
Autres immobilisations corporelles	AT	4 653	AU	3 253	1 400	1 573
Immobilisations en cours	AV	AW				
Avances et acomptes	AX	AY				
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)</b>						
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
Autres participations	CU	CV				
Créances rattachées à des participations	BB	BC				
Autres titres immobilisés	BD	BE				
Prêts	BF	BG				
Autres immobilisations financières	BH	BI				
<b>TOTAL (I)</b>	BJ	4 653	BK	3 253	1 400	1 734
<b>ACTIF CIRCULANT</b>						
<b>STOCKS</b>						
Matières premières, approvisionnements	BL	BM				
En cours de production de biens	BN	BO				
En cours de production de services	BP	BQ				
Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
Marchandises	BT	BU				
Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW				
<b>CREANCES</b>						
Clients et comptes rattachés (3)	BX	94	BY		94	101
Autres créances (3)	BZ	94	CA		94	388
Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
<b>DIVERS</b>						
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : )	CD	CE				
Disponibilités	CF	283	CG		283	579
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>						
Charges constatées d'avance (3)	CH	CI				
<b>TOTAL (II)</b>	CJ	471	CK		471	1 068
Charges à répartir s/ plusieurs exercices (III)	CL					
Primes de remboursement des obligations (IV)	CM					
Ecarts de conversion actif (V)	CN					
<b>TOTAL GENERAL (0 à V)</b>	CO	5 124	1A	3 253	1 671	2 802
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'1 an des immo. financières	CP			
Clause de réserve de propriété :	Immobilisa. :	Stocks :				

I-SWAT  
3164 avenue Marcel Pagnol  
06610 La Gaude  
Tél : +33 (0)6 63 84 99 45  
SAS au capital de 2 000 €  
siret 809 412 307 000 13 - APE 5829C  
RCS 809 412 307 CHASSIS

Certifie conforme à la vérité

Désignation de l'entreprise : I-SWAT

			Exercice N	Exercice N-1
<b>CAPITAUX PROPRES</b>				
Capital social ou individuel (1) (Dont versé : 2 000)			DA	2 000 2 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	
Ecarts de réévaluation (2) (dont écart d'équivalence EK)			DC	
Réserve légale (3)			DD	77 77
Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
Réserves réglementées (3) (Dont réserve spéciale fluctuation des cours) B1			DF	
Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales...) EJ			DG	
Report à nouveau			DH	-88 1 453
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>			DI	-440 -1 541
Subventions d'investissement			DJ	
Provisions réglementées			DK	
TOTAL (I)			DL	1 549 1 989
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>			DM	
Produit des émissions de titres participatifs			DN	
Avances conditionnées			DO	
TOTAL (II)			DP	
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>			DQ	
Provisions pour risques			DR	
Provisions pour charges			DS	
TOTAL (III)			DT	
<b>DETTES (4)</b>			DU	
Emprunts obligataires convertibles			DV	300 545
Autres emprunts obligataires			DW	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DX	22 172
Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DY	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DZ	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			EA	
Dettes fiscales et sociales			EB	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			EC	322 814
Autres dettes			ED	
(Compte de régularisation)			EE	1 871 2 802
Produits constatés d'avance (4)				
TOTAL (IV)				
Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL GENERAL (I à V)				
<b>RENOVIS</b>				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital		1B	
(2)	. Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C	
	. Ecart de réévaluation libre		1D	
	. Réserve de réévaluation (1976)		1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	

Désignation de l'entreprise : I-SWAT

Arrêté des calculs 31/12/2018

	Exercice N			Exercice N-1
	France 1	Exportation et Intracommu. 2	Total 3	
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>				
Ventes de marchandises	FA	4 034	FB	FC 4 034 4 159
. biens	FD		FE	FF
. services	FG		FH	FI
Chiffres d'affaires nets	FJ	4 034	FK	FL 4 034 4 159
Production stockée				FM
Production immobilisée				FN
Subventions d'exploitation				FO
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges				FP
Autres produits (1) (11)				FQ 22 2
Total des produits d'exploitation (2) (I)				
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				FS
Variation de stock (marchandises)				FT
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				FU
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				FV
Autres achats et charges externes (3) (6 bis)				FW 3 036 4 180
Impôts, taxes et versements assimilés				FX 511
Salaires et traitements				FY
Charges sociales (10)				FZ
D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements		GA 879 1 202
		- dotations aux provisions		GB
	Sur actif circulant : dotations aux provisions			GC
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD
Autres charges (12)				GE 70 74
Total des charges d'exploitation (4) (II)				
<b>1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>				
<b>OPERATIONS EN COMMUN</b>				
Bénéfice attribué ou perte transférée				GH
Perte supportée ou bénéfice transféré				GI
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>				
Produits financiers de participations (5)				GJ
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK
Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL
Reprises sur provisions et transferts de charges				GM
Défauts et différences positives de change				GN
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO
Total des produits financiers (V)				
<b>CHARGES FINANCIERES</b>				
Dotations financières aux amortissements et provisions				GQ
Intérêts et charges assimilées (6)				GR
Défauts et différences négatives de change				GS
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT
Total des charges financières (VI)				
<b>2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)</b>				
<b>3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>				
				GW -440 -1 295

Désignation de l'entreprise : I-SWAT

	Exercice N	Exercice N-1
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
Produits exceptionnels sur opérations en capital	HB	
Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	3
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	HF	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	
Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	3
<b>4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>	HI	-3
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	HJ	
Impôts sur les bénéfices (X)	HK	243
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL	4 056
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	HM	4 496
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)</b>	HN	-440
		-1 541

**RENOVIS**

(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont		
- produits de locations immobilières	HY	
- produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G	
(3) Dont		
- Crédit-bail mobilier	HP	
- Crédit-bail immobilier	HQ	
(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	
(5) Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
(9) Dont transfert de charges	A1	
(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13) Dont primes et cotis. complém. perso. : facultatives <b>A6</b> obligatoires <b>A9</b>		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle) :		Exercice N
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N
	Charges antérieures	Produits antérieurs

**SAS « I-SWAT »**  
(« *Invictus-Smart Workflow and Tracking* »)  
**Capital : 2.000.- €**  
**Siège social : 3164 Avenue Marcel PAGNOL, 06610 LA GAUDE**  
**R.C.S GRASSE 809 412 307 (N° de Gestion 2015 B 88)**  
**SIRET 809 412 307 00013**  
**Code NAF : 5829 C**

#### ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 5 MAI 2019

Le 5 MAI 2019, à 17 heures, l'unique associé de la société sus-désignée a conduit l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au siège social, sur sa propre convocation, en tant que Président.

Il a été établi liste des associés valant feuille de présence qui a été émargée par le membre de l'assemblée entrant en séance. Assiste à la réunion aux termes de cette feuille de présence :

- M. Thierry MAZZOLA, propriétaire de : 200 actions,  
L'intégralité des titres, soit : 200 actions,

étant représentée, l'associé peut en conséquence valablement délibérer en Assemblée Générale Ordinaire.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Thierry MAZZOLA, Président de la société, qui rappelle l'ordre du jour :

#### ORDRE DU JOUR

- 1° / Examen du rapport de gestion du Président sur l'activité de la société et sur les comptes de l'exercice clos le **31 DECEMBRE 2018**,
- 2° / Examen du rapport du Président sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de Commerce,
- 3° / Approbations de ces comptes et conventions, Quitus de la gestion du Président, Affectation des résultats.
- 4° / Examen de la situation de la société au regard des règles régissant le Commissariat aux comptes.

Le Président dépose sur le bureau et met à sa disposition comme associé :

- la liste des associés qui est émargée pour valoir feuille de présence,
- les procurations données par les associés représentés (NEANT),
- un exemplaire des statuts de la société,
- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés à la date du **31 DECEMBRE 2018**,
- le texte des projets de résolutions,
- le rapport de gestion du Président et son rapport sur les conventions visées à l'article L.227-10 du Code de Commerce.

Il précise que les documents visés à l'article R. 223-18 du Code de Commerce ont été adressés dans les délais et par les moyens légaux, ce que reconnaît chaque membre de l'assemblée. Puis il donne lecture du rapport de gestion et présente à l'assemblée les comptes de l'exercice écoulé. Enfin la discussion est ouverte.

Personne ne demandant la parole, il est passé au vote des résolutions figurant à l'ordre du jour :



PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président sur la situation de la société et sur les comptes de l'exercice clos le **31 DECEMBRE 2018**, approuve, tels qu'ils sont présentés, les comptes de cet exercice, faisant apparaître un **DEFICIT** de : **440 .-€**.

Elle approuve également la gestion de la société durant l'exercice écoulé, telle qu'elle lui a été résumée dans ce rapport et donne en conséquence quitus entier et définitif au Président de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

L'assemblée générale déclare enfin plus spécialement approuver le montant des charges non déductibles du bénéfice imposable au sens de l'article 39-4 du CGI, soit **0 .-€** - (Pas d'amortissement excédentaire ou autres amortissements non déductibles.)

*Cette résolution est adoptée à l'unanimité.*

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Président, sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de Commerce, déclare approuver les **conventions** suivantes qui s'y trouvent mentionnées, au titre de l'exercice clos le **31 DECEMBRE 2018** : NEANT, les associés prenant acte de la déclaration du Président selon laquelle aucune convention nouvelle n'a été conclue au cours de l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2018, et qu'aucune convention préalablement approuvée ne s'est poursuivie au cours de cet exercice.

*Cette résolution est adoptée à l'unanimité.*

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, sur proposition du Président, décide d'affecter le déficit comptable de l'exercice clos le **31 DECEMBRE 2018**, soit la somme de ; (- 440.-€), comme suit :

1/ Report à nouveau du Solde déficitaire de : (- 440.-€)

L'assemblée reconnaît en outre qu'il lui a été rappelé comme ci-après retranscrit : les dividendes distribués éligibles ou non à l'abattement sur exercices antérieurs : NEANT Pour se conformer aux dispositions de l'article 243 BIS du CGI, les associés reconnaissent qu'il n'a pas été distribué de dividendes au cours des trois derniers exercices.

*Cette résolution est adoptée à l'unanimité.*

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale prend acte que la société, au vu des comptes qui viennent d'être approuvés, n'est pas tenue légalement de nommer un commissaire aux comptes et décide de ne pas en nommer à titre facultatif.

*Cette résolution est adoptée à l'unanimité.*

**CLOTURE** : Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance a été levée et de tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, signé après lecture.

M. Thierry Mazzola, Président



**SAS « I-SWAT » (Invictus-Smart Workflow and Tracking)**

Capital : 2.000.- €

Siège : 06610 LA GAUDE, 3164 Avenue Marcel PAGNOL

**R.C.S GRASSE 809 412 307 (N° de Gestion 2015 B 88)**

SIRET 809 412 307 00013

Code NAF : 5829C

**RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT A L' A.G.O.A. DU 5 MAI 2019**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018 (troisième exercice social, 12 Mois)

MONSIEUR ET CHER ASSOCIE,

Nous sommes réunis, conformément à la loi et aux statuts de notre société, en assemblée générale ordinaire annuelle, en vue de présenter et soumettre à l'approbation des associés les comptes de l'**exercice clos le 31 Décembre 2018**.  
Afin de disposer de toutes informations utiles, j'ai établi le présent rapport, accompagné d'un commentaire des résolutions proposées. Tous les documents prévus par la législation en vigueur ont été mis à votre disposition au siège social, dans les conditions et délais prévus par la loi.

**I. SITUATION - RESULTATS - PERSPECTIVES**

**1. Situation et résultats de la société durant l'exercice écoulé :**

- le total des produits d'exploitation, s'élève à :	4.056.-€
contre, pour l'exercice précédent :	4.161.-€
(exercice social du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2017, durée 12 mois)	
- le total des charges d'exploitation, s'élève à :	4.496.-€
contre, pour l'exercice précédent (Dito) :	5.456.-€
- le résultat d'exploitation, ressort à :	(-440.-€)
contre, pour l'exercice précédent (Dito) :	(-1.295.-€)
- les produits financiers, se sont élevés à :	0.-€
contre, pour l'exercice précédent (Dito) :	0.-€
- les charges financières, se sont élevés à :	0.-€
contre, pour l'exercice précédent (Dito) :	0.-€
- l'exercice écoulé, se solde par une PERTE de :	(-440.-€)
contre, pour l'exercice précédent (Dito), une PERTE de :	(-1.541.-€)
Ce résultat étant obtenu après :	
* dotation aux amortissements de	879.-€
* dotation aux provisions de :	0.-€
* une charge d'impôts société de :	0.-€

**2. Progrès et difficultés rencontrés / Évènements importants survenus depuis la clôture de l'exercice / Perspectives d'avenir :**

**L'exercice écoulé, ayant couru du mois de janvier 2018 au mois de Décembre 2018, est notre troisième exercice social.** (Le premier exercice social, ayant couru du mois de février 2015 au mois de décembre 2016, soit 23 mois.)

\***NOS ACTIVITES DOMINANTES** = L'édition de logiciels applicatifs destinés aux entreprises.

Notre activité s'est stabilisée en 2018, sans nouveau client mais avec des actions de fidélisation des clients actuels. La force de vente est en cours de construction et devra donner des résultats en 2019. Des opérations d'économies sur les charges ont été menées avec succès, et se poursuivront en 2019. La Société a désormais une base solide qui permet d'être optimiste sur son avenir.

\***NOTRE EFFECTIF** : aucun autre que les dirigeants eux-mêmes, lesquels n'ont pas été rémunérés sur l'exercice écoulé.

\***NOUVEAUX PRODUITS** : positionnement complémentaire sur le secteur de sites vitrines sans paiement en ligne.

\***EVOLUTION PREVISIBLE** : L'an 2019 en cours devrait permettre une croissance commerciale significative, tout en maîtrisant cette expansion pour maintenir une qualité de service de nature à fidéliser notre clientèle.

\***EVENEMENTS IMPORTANTS DEPUIS LA CLOTURE DES COMPTES** : NEANT.

**3. Activités en matière de recherche et de développement** : Néant au sens strictement scientifique, mais notre développement commercial se poursuit, outre d'éventuelles nouvelles applications à développer, sous l'impulsion de la Présidence à intervenir.



TJ

## **II. INFORMATIONS DIVERSES**

**1. Présentation des comptes et méthodes d'évaluation** (Art. 11 du Code de Commerce) : Il n'y a pas à signaler de modifications relatives à la présentation des comptes par rapport à l'exercice antérieur.

**2. Délais de paiement** (Art. L. 441-6-1 modifié du Code de Commerce - cf. loi 2015-990 du 06/08/2015) : Notre SAS n'étant pas dotée d'un commissariat aux comptes, cette information (relative aux délais de paiement des fournisseurs et clients par date d'échéance) n'est pas requise.

**3. Activité des filiales et des sociétés contrôlées / Prise de participations et de contrôle / Participations croisées** : (Art. L. 233-6 et L. 233-15) : Aucune information n'est à signaler.

**4. Informations concernant le capital social** : \* **Régularisations des participations croisées** (Art. L. 233-29) : Sans objet. \* **Renseignements sur la répartition du capital et l'auto-contrôle** (Art. L. 233-13 et L. 247-2) : au titre de l'exercice écoulé, capital de 2.000.- € détenu par la seule personne physique associé fondateur : Soit : par le Président soussigné, 2.000.- € (=200 actions de 10.- € nominal) / **Achats et cessions d'actions dans le cadre de la participation des salariés** (Art. L. 225-211) : NEANT. \* **Actionnariat salarié** (opérations réalisées au titre des options d'achat ou de souscriptions d'actions réservées au personnel (Art. L225-184) : NEANT.

**5. Dépenses non déductibles** : (Art. 223 quater du C.G.I) : Les comptes qui vous sont présentés contiennent les dépenses non déductibles du bénéfice imposable au sens de l'article 39-4 du Code Général des Impôts, suivantes : NEANT

**6. Dividendes des trois derniers exercices** (Art. 243 bis du C.G.I.) : Je vous rappelle que les dividendes mis en distribution au titre des trois derniers exercices éligibles ou non à l'abattement, correspondants, ont été les suivants :

<i>Exercice</i>	<i>Dividendes éligibles à l'abattement</i>	<i>Dividendes non éligibles</i>	<i>Dividende Global</i>
..	..	..	..
		<b><u>SANS OBJET</u></b>	

**7. Endettement** : (capitaux propres / C.A. / Coût moyen d'endettement) - **Information sur les Risques - Indicateurs sur les Instruments Financiers - Informations sociales et sur l'environnement** : Mention non exigible.

**8. Dispense de dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce du présent rapport de gestion** (L. 232-22 du Code de Commerce) en tant que société non cotée, nous n'avons plus à le déposer au Greffe lors des formalités de publicité des comptes annuels, mais il doit être tenu au siège social à la disposition de toute personne qui en fait la demande avec droit d'en prendre copie.

## **III. PROPOSITIONS**

**1. Affectation des résultats** : La perte comptable de l'exercice écoulé clos le 31/12/2018 est de : (-440.- €). Il n'y a pas lieu dans le cas présent de doter la réserve légale, je vous propose d'affecter en report à nouveau le solde déficitaire de (-440.- €).

**2. Nominations - renouvellements** : NEANT.

**4. Commissariat aux comptes** : La société, au vu des comptes qui vous sont présentés, n'étant pas tenue de nommer un commissaire aux comptes, je vous propose de ne pas en nommer à titre facultatif.

## **IV. CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES**

Je vous demande enfin d'approuver en tant que de besoin les conventions suivantes susceptibles de relever des dispositions de l'article L 223-19 du Code de Commerce, savoir : NEANT.

Je demeure à votre disposition pour vous donner toutes explications et précisions complémentaires, et vous invite à approuver par votre vote les résolutions qui vous sont proposées.

LA PRESIDENCE, Mr Thierry MAZZOLA

